



**École Saint-Mathieu**  
225, rue Hubert  
Beloeil (Qc) J3G 2S8  
Téléphone : (450) 467-9309



## **MOT DE LA DIRECTRICE**

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

C'est avec plaisir que je partage avec vous le résumé du travail accompli au cours de l'année à l'école Saint-Mathieu à Beloeil. Depuis mon arrivée à l'école en mars dernier, c'est avec plaisir que je découvre votre milieu.

Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les activités vécues à notre école. Soyez assurés que les activités réalisées par le personnel, ainsi que l'enseignement, ont toujours été faits dans le meilleur intérêt des élèves en ayant le souci de la sécurité et de la réussite de tous les élèves.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives, en regard des dossiers traités au conseil d'établissement en lien avec notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier). Il serait hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées cette année. Toutefois, je souhaite rendre avec justesse tous les efforts et les réussites réalisés pendant l'année scolaire, afin de rendre fiers les enfants, les parents, l'équipe-école ainsi que la communauté. Je tiens à manifester toute ma gratitude au personnel de l'école pour un engagement senti et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents, aux membres du conseil d'établissement et aux membres de la communauté de la confiance et de l'appui qu'ils nous manifestent.

Ce rapport se veut le reflet du vécu et des réalisations de notre communauté éducative.

Bonne lecture!

Nathalie Huchette  
Directrice

# RAPPORT ANNUEL

## ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

### BILAN DE L'ÉTABLISSEMENT :

#### I. QUELQUES DONNÉES SUR L'ÉCOLE

L'école Saint-Mathieu est située dans la ville de Beloeil et accueille 567 élèves répartis en 27 classes : 76 élèves au préscolaire, 491 élèves au primaire et 37 élèves en classe d'adaptation scolaire (deux classes d'enseignement spécialisé pour le développement à l'autonomie et une classe de difficultés graves de développement au préscolaire). L'école Saint-Mathieu se trouve dans un contexte socio-économique relativement égal au niveau moyen de la commission scolaire. Dans notre milieu, les enfants sont stimulés et encouragés dans leur cheminement scolaire par des parents qui valorisent la réussite et les études.

En plus de ses 27 titulaires, trois enseignantes complètent les congés partiels sans traitement dans cinq classes, sept spécialistes assurent l'enseignement de l'anglais, la musique, l'art dramatique et l'éducation physique et à la santé. Aussi, trois professionnelles (psychologie, orthophonie, psychoéducation), ainsi que deux orthopédagogues, cinq techniciennes en éducation spécialisée (une pour le secteur régulier et trois pour les classes d'adaptation scolaire), deux préposées aux élèves handicapés, deux secrétaires et deux concierges assurent des services aux élèves. Une directrice et une directrice adjointe sont à la tête de cette équipe.

Le service de garde «Les faucons» emploie 28 personnes, dont une technicienne, une agente de bureau, treize éducatrices, dix surveillantes et trois préposées aux élèves handicapés veillent à la sécurité et au bien-être de quelques 520 élèves, dont 289 enfants réguliers et 231 élèves inscrits au service des dîneurs. Les élèves inscrits au service de garde en fin de journée bénéficient d'une période de travaux scolaires trois soirs par semaine, soit du lundi au mercredi. Ce moment de travail ou d'étude est supervisé par les éducatrices. Les élèves peuvent faire leurs devoirs, étudier, lire ou faire une activité calme. Celle-ci fait suite à une période d'activités dirigées par les éducatrices. Un service de traiteur est disponible à notre école depuis septembre 2012. Nous réfléchissons à la possibilité d'ouvrir la cafétéria pour les prochaines années.

À raison de trois sessions durant l'année, automne, hiver et printemps, des activités extrascolaires ont été offertes par le Club Récré-Action. Parmi les cours offerts, les élèves ont pu faire des activités sportives, des cours à caractère scientifique et même des cours de cuisine. Ces activités occupent les jeunes quatre à cinq midis par semaine selon les sessions. À la fin de celles-ci, des présentations ont été organisées pour les parents. L'intérêt pour ces activités est grand et comble un besoin évident. C'est un bon lien avec le but 4.2 de la CGRÉ de notre établissement.

Tous les adultes qui interviennent auprès des élèves de l'école appliquent le même code de vie. Celui-ci est précisé par le document des règles de conduite de l'école qui est approuvé par le Conseil d'établissement. Aussi, il est révisé chaque année par l'équipe-école et la direction. Un outil de gestion du code de vie sous la forme d'un *Passeport* est utilisé par l'ensemble des intervenants de l'école. Ce code est en vigueur depuis cinq ans à l'école Saint-Mathieu. Néanmoins, à la suite de nombreuses discussions avec les membres du comité de plan de lutte à l'intimidation et la violence, il a été convenu de revoir notre code de vie. En fait, nous souhaitons utiliser un mode de vie centré sur les comportements positifs des élèves. Ce travail sera réalisé à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Des interventions sont réalisées par la psychoéducatrice et l'éducatrice spécialisée auprès d'élèves ciblés en fonction de leurs besoins. Ces intervenantes ont travaillé en étroite collaboration avec les enseignants et la direction dans le but d'outiller les jeunes et ainsi les amener à régler pacifiquement leurs conflits et à gérer certaines émotions au quotidien. Des ateliers d'habiletés sociales, d'estime de soi et de gestion de la colère ont été offerts à de très nombreux enfants. Encore cette année, les enseignants de cinquième année ont reçu *Gustave et compagnie* dans leur classe pour des présentations de sensibilisation contre l'intimidation et l'estime personnelle.

Une pénurie de personnel en soin de santé ne nous permet plus d'être accompagnés par une infirmière une journée par semaine. Elle se présente à l'école au besoin. Cependant, des ateliers portant sur l'hygiène et la prévention sont donnés aux élèves du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle et des ateliers sur la sexualité sont offerts aux élèves de 6<sup>e</sup> année. Dès la prochaine année, le programme d'éducation à la sexualité sera offert à tous les niveaux. Cette même infirmière apporte une attention très particulière aux enfants présentant des problématiques de santé spécifiques.

## Rapport annuel – Année scolaire 2017-2018

### École Saint-Mathieu

Des équipes de volleyball ont été formées par les enseignants en éducation physique et à la santé. Des tournois inter-écoles ont eu lieu pendant la seconde portion de l'année scolaire. Pour les élèves, en plus des cours d'éducation physique, d'une cour d'école permettant de bouger autant qu'il est souhaité de le faire, nous avons vécu la campagne de financement « Sautons en cœur » qui a été organisée par notre éducateur physique. Cette campagne de financement, allie collecte de fonds et activités physiques. Une somme de près de 4000 \$ a été amassée. Aussi, les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont participé à une course en compagnie de Pierre Lavoie. Pour leur part, les élèves de 6<sup>e</sup> année ont participé au Cross Country qui s'adresse aux écoles de notre région. Des activités de réinvestissement de sauts à la corde ont été réalisées lors des récréations et pendant une activité spéciale rassemblant toute l'école. Le « Grand défi Pierre Lavoie » a mobilisé l'équipe-école, les enfants et les parents par le calcul des cubes-énergie au cours du mois de mai, chapeautant le mois de l'activité physique. Le défi « Moi, j'croque » mobilise aussi notre clientèle étudiante durant le mois d'avril. Pour l'an prochain, nous avons convenu d'utiliser les midis afin d'offrir des activités sportives et ludiques gratuitement aux enfants. Ainsi, nous souhaitons rendre les activités accessibles à tous.

## 2. RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Dans notre établissement, des ressources humaines ont été consenties afin de nous aider à rencontrer nos cibles de la CGRÉ en lien avec la clientèle à risque. En effet, une bonification de vingt pour cent en orthopédagogie et l'ajout d'heures en éducation spécialisée nous ont permis de mieux soutenir la clientèle à risque de notre école.

Le plan de formation des enseignants s'est poursuivi selon les besoins manifestés et constatés, dès la fin de l'année scolaire et au début de la présente année.

Des achats de livres (nouveautés et remplacements) ont été faits pour enrichir la bibliothèque de l'établissement. Des allocations ministérielles se sont ajoutées en fin d'année et nous ont permis d'acheter pour environ 14 000 \$ de livres. D'autres achats ont été faits en lien avec les SAÉ qui sont réalisées dans les classes. Ces achats ont couvert les besoins en albums, romans et documentaires pour chacun des niveaux et pour les SAÉ qui se vivent à notre école. Afin de soutenir la motivation à la lecture, une salle bien aménagée est maintenant disponible pour les élèves.

À la toute fin de l'année scolaire, une allocation ministérielle surprise nommée le *Plan d'action numérique* nous a permis d'équiper l'école en robotique. Des robots pour tous les groupes d'âges seront disponibles pour la rentrée scolaire. De plus, des iPads ont été achetés afin de permettre la programmation de ces robots. Dans le cadre de cette allocation, il est prévu de libérer des enseignants pour soutenir l'implantation des activités de robotique. Ce sera un beau projet pour l'an prochain!

## 3. LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN OEUVRE

La convention de gestion et de réussite éducative est complètement intégrée au Plan de réussite de l'école. Tous les objectifs de la CGRÉ sont donc identiques aux objectifs du Plan de réussite.

### Notre mission :

L'école Saint-Mathieu propose de faire vivre une communauté éducative où tous les intervenants innovent leurs actions pour créer un environnement riche et stimulant. Des parcours différenciés sont offerts aux élèves dans le but d'assurer la réussite de tous en comprenant que celle-ci ne s'exprime pas de la même façon pour chacun.

### Convention de gestion et de réussite éducative :

La présente démarche, qui gravite autour des cinq buts prévus à la Convention de partenariat, est porteuse de sens pour l'équipe-école. En fait, elle nous permet de faire le point sur nos pratiques pédagogiques et soulève un questionnement fécond pour le développement de notre organisation. Ces réflexions seront au cœur du développement de notre futur projet éducatif.

Vous trouverez ci-dessous les buts de la Convention de partenariat, les buts retenus par l'établissement pour la présente année scolaire, les cibles à atteindre et les moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés.

Veillez prendre note que la convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 a été reconduite telle quelle pour l'année 2018-2019. Ceci s'explique par le fait que nous sommes en développement de nos projets éducatifs partout au Québec. Le travail est amorcé et un Plan d'engagement vers la réussite a été produit par notre commission scolaire. Dès l'an prochain, le projet éducatif devra être rédigé en collaboration avec tous les acteurs du milieu.

<b>But I</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.</b> <b>Diplomation et qualification</b></li></ul>	
<b>I.1 Objectif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Maintenir la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique au 1er cycle.</i></li><li>• <i>Augmenter de 3% la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique en 3e année.</i></li><li>• <i>Augmenter de 2% la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique en 4e année.</i></li><li>• <i>Augmenter de 2% la proportion des élèves ayant un résultat supérieur à 69% dans la compétence Résoudre une situation problème en mathématique au 3e cycle.</i></li></ul>	<b>Cible</b> 1 <sup>re</sup> année : 95% 2 <sup>e</sup> année : 85% 3 <sup>e</sup> année : 75% 4 <sup>e</sup> année : 75% 5 <sup>e</sup> année : 75% 6 <sup>e</sup> année : 67%
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire vivre des SAÉ ou des SÉ de la compétence <i>Résoudre une situation problème en math par niveau</i></li><li>• Enseignement explicite des stratégies de résolution de problèmes</li><li>• Manipulations</li></ul>	

<p><b>Résultats obtenus (2017-2018)</b> 1<sup>re</sup> année : 95% 2<sup>e</sup> année : 89% 3<sup>e</sup> année : 78% 4<sup>e</sup> année : 77% 5<sup>e</sup> année : 69% 6<sup>e</sup> année : 70%</p> <p><b>Résultats obtenus (2016-2017)</b> 1<sup>re</sup> année : 94% 2<sup>e</sup> année : 88,6% 3<sup>e</sup> année : 79% 4<sup>e</sup> année : 75,9% 5<sup>e</sup> année : 65,4% 6<sup>e</sup> année : 71,9%</p> <p><b>Résultats obtenus (2015-2016)</b> 1<sup>re</sup> année : 99% 2<sup>e</sup> année : 87% 3<sup>e</sup> année : 71,9% 4<sup>e</sup> année : 72,4% 5<sup>e</sup> année : 73,5% 6<sup>e</sup> année : 65%</p> <p><b>Résultats obtenus (2014-2015)</b> 1<sup>re</sup> année : 100% 2<sup>e</sup> année : 80% 3<sup>e</sup> année : 95% 4<sup>e</sup> année : 76% 5<sup>e</sup> année : 71% 6<sup>e</sup> année : 62%</p> <p><b>Résultats obtenus (2013-2014)</b> 1<sup>re</sup> année : 94% 2<sup>e</sup> année : 81% 3<sup>e</sup> année : 74% 4<sup>e</sup> année : 83% 5<sup>e</sup> année : 64% 6<sup>e</sup> année : 63%</p> <p><b>Résultats obtenus (2012-2013)</b> 1<sup>re</sup> année : 99% 2<sup>e</sup> année : 91% 3<sup>e</sup> année : 80% 4<sup>e</sup> année : 67% 5<sup>e</sup> année : 71% 6<sup>e</sup> année : 63%</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>En vue d'atteindre nos cibles finales, les enseignants poursuivent leur engagement à faire vivre des SAÉ et des SÉ de la compétence <i>Résoudre une situation problème en mathématique</i> à chaque niveau.</p> <p>Dès la première année, l'enseignement explicite des stratégies à l'aide des 5 personnages en mathématique fait une différence dans les résultats obtenus au 1<sup>er</sup> cycle. L'accompagnement et le soutien pour la lecture des consignes et leur compréhension permettent d'éviter les erreurs de compréhension en lecture et d'induire un biais dans les résultats. Aussi, l'utilisation de la synthèse vocale pour certains élèves du 3<sup>e</sup> cycle a eu un impact positif sur leurs résultats.</p> <p>Pour l'année 2018-2019, l'enseignement explicite sera toujours mis de l'avant : modélisation, pratique guidée et pratique autonome. La réflexion, afin de mieux définir les pratiques lors des périodes de récupération et de remédiation, se poursuivra. De plus, l'offre de service en orthopédagogie devra absolument tenir compte des défis importants à relever en mathématique.</p> <p>L'élaboration de notre projet éducatif nous précisera le contenu disciplinaire sur lequel la totalité des enseignants travailleront pour les prochaines années et cela, en accompagnement avec les ressources de la commission scolaire. Nous ajouterons à nos pratiques actuelles, la collecte de données primaires et l'évaluation de l'impact de notre enseignement sur l'apprentissage des élèves.</p>
--	--

<p><b>But I</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans. Sortie sans diplôme ni qualification</b></li> </ul>	
<p><b>I.2 Objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir à deux les activités en lien avec le passage primaire /secondaire au troisième cycle.</li> </ul>	<p><b>Cible</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux activités ou plus par année</li> </ul>
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de transition pour le passage primaire/secondaire</li> <li>• Remise de méritas d'honneur pour les élèves engagés dans leur réussite.</li> <li>• Faire la promotion d'activités de formation pour les parents, en lien avec leur engagement dans la réussite de leurs enfants</li> <li>• Activités sur la persévérance scolaire</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus</b></p> <p>Plusieurs activités en lien avec l'objectif ont été réalisées tout au cours de l'année 2017-2018. Un projet de français et d'arts a été réalisé entre les élèves de 6<sup>e</sup> année et ceux de 1<sup>ère</sup> secondaire.</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>Encore cette année, les activités vécues par le biais du projet Arc-en-ciel ont été appréciées des élèves comme des enseignants et sont porteuses de sens.</p> <p>Dans l'agenda, une section pour les mois de mai et juin était calquée sur le modèle du secondaire. La visite des écoles secondaires a été une activité des plus attendues par les élèves de 6<sup>e</sup> année.</p> <p>Autant d'initiatives qui ont émergé afin de faciliter la transition des élèves du primaire vers le secondaire. Les rencontres des enseignants du 3<sup>e</sup> cycle du primaire avec les enseignants du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire afin d'aborder l'arrimage des pratiques pédagogiques sont porteuses de sens et se poursuivront l'an prochain.</p>

<p><b>But 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</li> </ul>	
<p><b>2.1 Objectif - Lecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En juin 2017, maintenir le résultat moyen des élèves au premier cycle.</li> <li>En juin 2017, augmenter de 1%, le résultat moyen des élèves au 2e cycle</li> <li>En juin 2017, augmenter de 4%, le résultat moyen des élèves en 1re année du 3e cycle</li> <li>En juin 2017, maintenir le résultat moyen des élèves en 2e année du 3e cycle</li> </ul>	<p><b>Cible</b></p> <p>1re année : 85%                  2e année : 85%                  3e année : 79%                  4e année : 79%                  5e année : 73%                  6e année : 75%</p>
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement explicite des stratégies de lecture</li> <li>Éveil à la conscience phonémique au préscolaire</li> <li>Modélisation de la lecture par les pairs</li> <li>Variation des questions en fonction des critères d'évaluation</li> <li>Entretiens de lecture</li> <li>Enseignement de la lecture par les trois entrées : phonologique, syllabique et reconnaissance globale</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus (2017-2018)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 79.4 %                  2<sup>e</sup> année : 80.3%                  3<sup>e</sup> année : 79.8%                  4<sup>e</sup> année : 77.3%                  5<sup>e</sup> année : 71.8%                  6<sup>e</sup> année : 75.2%</p> <p><b>Résultats obtenus (2016-2017)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 81%                  2<sup>e</sup> année : 81%                  3<sup>e</sup> année : 78,6%                  4<sup>e</sup> année : 76,2%                  5<sup>e</sup> année : 74,2%                  6<sup>e</sup> année : 74,6%</p> <p><b>Résultats obtenus (2015-2016)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 85,6%                  2<sup>e</sup> année : 82,9%                  3<sup>e</sup> année : 77,4%                  4<sup>e</sup> année : 74,2%                  5<sup>e</sup> année : 68,6%                  6<sup>e</sup> année : 75,7%</p> <p><b>Résultats obtenus (2014-2015)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 89%                  2<sup>e</sup> année : 80,5%                  3<sup>e</sup> année : 79%                  4<sup>e</sup> année : 77%                  5<sup>e</sup> année : 72%                  6<sup>e</sup> année : 69%</p> <p><b>Résultats obtenus (2013-2014)</b></p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>En vue d'atteindre nos cibles finales, les enseignants se sont engagés à planifier l'enseignement et les évaluations conformément aux attentes de la progression des apprentissages.</p> <p>Ils constatent aussi que de varier le choix des lectures et des tâches attendues fait une différence dans la réussite des élèves. L'enseignement explicite des stratégies de lecture fait aussi partie de leurs pratiques pédagogiques. Maintenant que les niveaux ont déterminé les stratégies à enseigner, il est important de poursuivre l'arrimage de celles-ci d'un niveau à l'autre et d'un cycle à l'autre. Cet arrimage doit aller au-delà du partage des stratégies, pour affiner le discours pédagogique et insister sur la modélisation, les pratiques guidées et les pratiques autonomes. Le plan de formation 18-19 en tiendra compte.</p> <p>La variété des lectures a clairement augmenté l'intérêt et la motivation des garçons pour la lecture. Il faut donc poursuivre en ce sens en apportant une grande attention à la variété des tâches attendues concernant les évaluations en lecture. Également, s'assurer de la conformité, selon le niveau, des critères d'évaluation retenus.</p> <p>Nous croyons que l'enseignement explicite des stratégies de lecture au 3<sup>e</sup> cycle porte maintenant ses fruits.</p> <p>L'élaboration de notre projet éducatif précisera le contenu disciplinaire sur lequel la totalité des enseignants travailleront pour les prochaines années et cela en accompagnement avec les ressources éducatives</p>

Rapport annuel – Année scolaire 2017-2018  
École Saint-Mathieu

1 <sup>re</sup> année : 89%	de la commission scolaire. Nous ajouterons à nos pratiques actuelles, la collecte de données primaires et l'évaluation de l'impact de notre enseignement sur l'apprentissage des élèves.
2 <sup>e</sup> année : 83%	
3 <sup>e</sup> année : 77%	
4 <sup>e</sup> année : 79%	
5 <sup>e</sup> année : 71%	
6 <sup>e</sup> année : 72%	
<b>Résultats obtenus (2012-2013)</b>	
1 <sup>re</sup> année : 85%	
2 <sup>e</sup> année : 82%	
3 <sup>e</sup> année : 74%	
4 <sup>e</sup> année : 71,5%	
5 <sup>e</sup> année : 70%	
6 <sup>e</sup> année : 70%	

<p><b>But 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</li> </ul>	
<p><b>2.2 Objectif - Écriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En juin 2017, maintenir le résultat moyen des élèves au 1er cycle</li> <li>En juin 2017, augmenter de 1% le résultat moyen des élèves au 2e cycle</li> <li>En juin 2017, augmenter de 4% le résultat moyen des élèves en 1re année du 3e cycle</li> <li>En juin 2017, maintenir le résultat moyen des élèves en 2e année du 3e cycle</li> </ul>	<p><b>Cible</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : <b>81%</b>                  2<sup>e</sup> année : <b>81%</b>                  3<sup>e</sup> année : <b>76%</b>                  4<sup>e</sup> année : <b>75%</b>                  5<sup>e</sup> année : <b>75%</b>                  6<sup>e</sup> année : <b>75%</b></p>
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement explicite des règles orthographiques.</li> <li>Enseignement explicite des processus de révision et d'autocorrection.</li> <li>Activités d'écriture quotidiennes.</li> <li>Utilisation des dictées innovantes à des fins d'apprentissage.</li> <li>Enseignement explicite d'une écriture unique (cursive) et ses préalables.</li> <li>Enseignement des manipulations syntaxiques.</li> <li>Variation des types de textes en fonction des critères d'évaluation et de la progression des apprentissages.</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus (2017-2018)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 77.6%                  2<sup>e</sup> année : 78.7%                  3<sup>e</sup> année : 78.4%                  4<sup>e</sup> année : 77.5%                  5<sup>e</sup> année : 72.9%                  6<sup>e</sup> année : 75.3%</p> <p><b>Résultats obtenus (2016-2017)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 80%                  2<sup>e</sup> année : 80%                  3<sup>e</sup> année : 76,3%                  4<sup>e</sup> année : 75%                  5<sup>e</sup> année : 76%                  6<sup>e</sup> année : 77%</p> <p><b>Résultats obtenus (2015-2016)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 80,5%                  2<sup>e</sup> année : 80,1%                  3<sup>e</sup> année : 75,3%                  4<sup>e</sup> année : 73,8%                  5<sup>e</sup> année : 70,6%                  6<sup>e</sup> année : 73,5%</p> <p><b>Résultats obtenus (2014-2015)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 84%                  2<sup>e</sup> année : 79,5%                  3<sup>e</sup> année : 81%                  4<sup>e</sup> année : 76%                  5<sup>e</sup> année : 73%                  6<sup>e</sup> année : 75%</p> <p><b>Résultats obtenus (2013-2014)</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : 82%                  2<sup>e</sup> année : 80%                  3<sup>e</sup> année : 78%                  4<sup>e</sup> année : 79%</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>En vue d'atteindre nos cibles finales, les enseignants s'étaient engagés à planifier l'enseignement et les évaluations conformément aux attentes de la progression des apprentissages. Nous constatons que varier les situations d'écriture et les productions attendues fait une différence appréciable pour la réussite des élèves.</p> <p>Encore cette année, nous avons appliqué le code de révision et de correction de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Tous les enseignants ont utilisé un langage commun lorsqu'ils ont travaillé la révision et la correction de productions écrites avec les élèves.</p> <p>Les résultats obtenus sont encourageants et nous croyons que les moyens mis en place font une différence notable. L'écriture au quotidien et les dictées innovantes sont des pratiques à conserver. Nous croyons aussi que l'instauration de ces pratiques a un effet bénéfique sur les résultats en écriture. Au-delà des explications données aux élèves, l'enseignement explicite devra toujours être au cœur des pratiques pédagogiques. Également, nous devons nous assurer de la conformité, selon le niveau, des critères d'évaluation retenus.</p> <p>L'élaboration de notre projet éducatif nous précisera le contenu disciplinaire sur lequel la totalité des enseignants travailleront pour les prochaines années et cela, en accompagnement avec les ressources de la commission scolaire. Nous ajouterons à nos pratiques actuelles, la collecte de données primaires et l'évaluation de l'impact de notre enseignement sur l'apprentissage des élèves.</p>

Rapport annuel – Année scolaire 2017-2018  
École Saint-Mathieu

5 <sup>e</sup> année : 70%	
6 <sup>e</sup> année : 73%	

<p><b>But 3</b></p> <p><b>L'amélioration de la réussite et la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.</b></p>	
<p><b>Objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En juin 2018, augmenter de 2% le résultat moyen des élèves HDAA suivis en orthopédagogie dans les groupes besoin en lecture.</li> </ul>	<p><b>Cible</b></p> <p>À déterminer en juin 2019</p>
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Interventions ciblées.</li> <li>Fonctionnement par groupes de besoin en orthopédagogie.</li> <li>Suivi des plans d'intervention.</li> <li>Différenciation de l'enseignement (flexibilité, adaptation et modification).</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus (2017-2018)</b></p> <p><u>Précolaire :</u> Élèves suivis en orthopédagogie : 16</p> <p><u>1<sup>ère</sup> année :</u> Élèves suivis en orthopédagogie : 22</p> <p><u>2<sup>e</sup> année :</u> Élèves suivis en orthopédagogie : 22</p> <p><u>3<sup>e</sup> année :</u> Élèves suivis en orthopédagogie : 15</p> <p><u>4<sup>e</sup> année :</u> Élèves suivis en orthopédagogie : 23</p> <p><u>5<sup>e</sup> année :</u> Élèves suivis en orthopédagogie : 19</p> <p><u>6<sup>e</sup> année :</u> Élèves suivis en orthopédagogie : 12</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>Nous croyons que le regroupement des enfants selon leurs besoins en orthopédagogie, le dépistage précoce des élèves en difficulté, particulièrement au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle font une réelle différence sur la portée des interventions pour cette clientèle. La différenciation pédagogique du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année est également un moyen susceptible de faire une différence pour la réussite des élèves.</p> <p>Malgré une volonté et une grande mobilisation des enseignants et de l'équipe-école, plusieurs élèves sont toujours en difficulté d'apprentissage. Tous les moyens déployés pour l'atteinte de cet objectif sont une responsabilité partagée entre les différents intervenants du milieu : enseignants, orthopédagogues, conseillers pédagogiques et la direction de l'établissement.</p> <p>Dans ce contexte, un dépistage plus rapide des élèves en difficulté de lecture servira de levier pour organiser un service de rééducation encore plus efficace pour ces derniers. Nous continuerons de nous appuyer sur la trajectoire graduée d'intervention afin de s'assurer qu'une compréhension commune des actions pédagogiques donne plus d'impact. Entre autres, le transfert des acquis assuré par l'orthopédagogue en classe est très porteur.</p>

<b>But 3</b> <b>L'amélioration de la réussite et la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.</b>	
<b>Objectif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>À partir du nombre d'activités d'intégration vécues en 2016-2017, maintenir le nombre d'activités, d'ici juin 2018, pour les élèves des classes spécialisées à des activités d'intégration avec ou en présence des élèves du régulier.</li></ul>	<b>Cible</b> Une activité par mois d'ici juin 2018
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Participation aux récréations du matin et de l'après-midi</li><li>Participation aux activités-écoles pour les élèves qui en ont la capacité</li><li>Participation à des activités d'intégration inversée.</li><li>Participation à des activités d'intégration en classe ordinaire pour certains élèves qui en ont la capacité.</li><li>Participation aux activités éducatives complémentaires avec les groupes du régulier</li><li>Animation d'activités de sensibilisation auprès des élèves du régulier de la maternelle à la 4e année et auprès des membres du personnel, sur les particularités et les besoins de cette clientèle.</li></ul>	
<b>Résultats obtenus</b> <p>Participation aux récréations du matin et de l'après-midi : au quotidien Participation aux activités-écoles pour les élèves qui en ont la capacité (rassemblements au gymnase pour des fêtes thématiques) Participation à des activités d'intégration inversée : 1 fois/semaine à partir de la 2<sup>e</sup> étape pour des groupes de 1<sup>re</sup> année. Participation à des activités d'intégration en classe ordinaire pour certains élèves qui en ont la capacité. Participation à des activités entre les classes spécialisées.</p>	<b>Recommandations et ajustements proposés</b> <p>Ces activités sont à maintenir. L'équipe-école se doit d'être attentive aux multiples occasions d'intégration. Nous pensons toujours que ces activités sont plus que souhaitables pour tous les enfants, que ce soit les élèves du régulier ou de l'adaptation scolaire.</p> <p>Nous aurons ce désir en tête lors de la proposition d'activités parascolaires 18-19</p>

<p><b>But 4</b>                  L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  <b>4.1 Sécurité des établissements</b></p>	
<p><b>Objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>À partir du nombre de signalements faits en 2017-2018, diminuer à 0 pour l'année scolaire 2018-19 les cas d'intimidation en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</li> </ul>	<p><b>Cible</b>                  0 plainte</p>
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil de coopération/ Amis « Coups de pouce » / Entraîneurs.</li> <li>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</li> <li>Mission des pouces</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus</b></p> <p>1 plainte</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>Une révision du plan de lutte à l'intimidation et à la violence a eu lieu cette année avec un comité. Une fiche de signalement a été produite et sera remise aux parents des élèves. De plus, il a été entendu que nous allons entreprendre l'élaboration d'un mode de vie. Ce mode de vie remplacera le code de vie actuel. En fait, nous souhaitons enseigner les comportements positifs aux élèves et diminuer le nombre d'interventions punitives. Ce mode de vie sera prêt en décembre 2018.</p> <p>La division de la cour de récréation en zones cycles demeure un atout.</p> <p>Depuis 2016-2017, tout le personnel de l'école en surveillance dans la cour porte des bretelles fluorescentes. Nous croyons que l'identification des surveillants est une mesure de prévention efficace. Les adultes sont plus visibles ayant ainsi un effet rassurant pour les élèves et dissuasif pour les gestes de violence et de conflits.</p> <p>Tous ces moyens pour l'atteinte de notre objectif sont une responsabilité partagée entre les différents intervenants du milieu : enseignants, personnel du service de garde, professionnelles du milieu et la direction de l'établissement. Tous les intervenants de l'école adhèrent au plan de lutte de l'école Saint-Mathieu.</p>

<b>But 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire <b>4.2 Saine alimentation</b>	
<b>Objectif</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le nombre d'activités de promotion offertes à tous les élèves ainsi qu'aux parents.</li></ul>	<b>Cible</b> Une à deux activités par classe durant le mois de la nutrition
<b>Moyens mis en place</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Promotion d'une saine alimentation.</li><li>Faire la promotion des collations santé en classe.</li></ul>	
<b>Résultats obtenus</b>  Encore cette année, les activités traitant d'une saine alimentation n'ont pas été cloisonnées durant un mois désigné, mais ont eu cours l'année durant.	<b>Recommandations et ajustements proposés</b>  Les cours de cuisine-nutrition animés par Récré-Action ont été offerts à deux sessions d'activités. Le respect de la politique alimentaire semble faire une différence notable au moment des collations, des dîners et des récompenses école. Le mois de septembre est le moment tout désigné pour promouvoir les collations santé.  L'équipe-école souhaite intensifier les activités en lien avec une saine alimentation durant le mois de mars. Le défi « Moi, j'croque » est une occasion de traiter de l'alimentation, autant dans les classes que durant les cours d'éducation physique et à la santé.

<p><b>But 4</b>                  L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire                  4.3 Mode de vie physiquement actif</p>	
<p><b>Objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance Gym en forme, utilisé par les enseignants en éducation physique</li> </ul>	<p><b>Cible</b>                  Course en continu :</p> <p>2<sup>e</sup> année : 98% le nombre d'élèves ayant réussi.                  4<sup>e</sup> année : 97% le nombre d'élèves ayant réussi.                  6<sup>e</sup> année : 96% le nombre d'élèves ayant réussi.</p>
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation de la course continue en 2e, 4e année et 6e année</li> <li>Activités extrascolaires et parascolaires</li> <li>Participation au « Grand Défi Pierre Lavoie »</li> <li>Sautons en cœur</li> <li>Cross-country</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus</b></p> <p>2<sup>e</sup> année : 95 %                  4<sup>e</sup> année : 98%                  6<sup>e</sup> année : 98%</p> <p>Cible atteinte partiellement.</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b></p> <p>De façon générale, de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, il y a des tests sur la condition physique en début et fin d'année, dont : Gym en forme (exercices de conditionnement physique), la navette Léger-Boucher et le test de course en continu. Tous ces moyens, pour l'atteinte de cet objectif, sont une responsabilité partagée entre les différents intervenants du milieu : l'équipe-école, le service de garde, la direction, les organismes de la communauté et les parents.</p> <p>Les activités extrascolaires et parascolaires, la participation au « Grand défi Pierre Lavoie », Sautons en cœur et le Défi « Moi, j'croque » ont connu un franc succès.</p>

<p><b>But 5</b>                  L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle.</p>	
<p><b>Objectif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir des activités de sensibilisation aux métiers des parents</li> </ul>	<p><b>Cible</b>                  Maintenir une activité ou plus au préscolaire, en première année et au 3<sup>e</sup> cycle</p>
<p><b>Moyens mis en place</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation des métiers, des passions, des souvenirs des parents en lien avec leur parcours professionnel</li> <li>Visite au garage municipal et présentation des différents départements avec les élèves du 2<sup>e</sup> cycle</li> <li>Visite au centre de formation professionnelle avec les élèves de 6<sup>e</sup> année</li> </ul>	
<p><b>Résultats obtenus</b></p> <p>1<sup>re</sup> année : une activité sur une base volontaire                  3<sup>e</sup> année : une activité                  5<sup>e</sup> année : une activité                  6<sup>e</sup> année : une activité</p>	<p><b>Recommandations et ajustements proposés</b>                  Ces activités, animées par les parents des élèves, connaissent toujours un grand succès. Nous croyons que cela peut avoir un impact positif et pourrait devenir un incitatif de persévérance et de réussite chez certains élèves.</p>

En résumé, la réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation de la convention de gestion et de réussite éducative. Nous nous engageons à poursuivre les moyens cités plus haut et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans la mesure des ressources qui nous sont allouées. Nous nous engageons aussi à assurer un suivi rigoureux de nos actions et à rendre compte des résultats obtenus.

#### 4. FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Plusieurs facteurs contribuent au bon fonctionnement de notre établissement. Principalement, l'ouverture de tout un chacun favorisant les échanges qui se vivent avec professionnalisme et respect. De ces échanges, plusieurs besoins émergent et des projets se traduisent rapidement dans la pratique des enseignants.

Des sommes ont été dégagées afin de libérer les enseignants travaillant à la collecte de données et à l'élaboration des plans d'intervention. Cet investissement de temps et d'argent contribue à la qualité de nos plans d'intervention, ceci afin de mieux soutenir les élèves qui ont des besoins particuliers.

Comme coup d'envoi pour la rentrée scolaire, « À l'école Saint-Mathieu, on s'entraîne » a été le thème retenu. Diverses activités en lien avec le thème ont été vécues dans les premiers jours et au cours de l'année.

Des activités de fin d'étape étaient prévues pour les élèves s'étant bien conformés au code de vie de l'école. De plus, trois fois durant l'année, nous avons procédé à une remise de méritas d'honneur pour les élèves du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année. Nous avons ainsi souligné trois qualités et attitudes valorisées : l'effort et l'engagement dans leur réussite, l'attitude positive et le comportement exemplaire, l'excellence dans les résultats scolaires.

Des activités éducatives complémentaires ont été vécues par tous les groupes d'élèves. L'équipe-école est toujours soucieuse de faire vivre aux élèves des activités riches en action et en culture.

## Rapport annuel – Année scolaire 2017-2018

### École Saint-Mathieu

Tous les membres de notre établissement, sensibles à la présence des trois classes d'enseignement spécialisé, sont soucieux de l'intégration de ces jeunes. Des activités d'intégration et d'intégration inversée sont vécues à plusieurs niveaux et sont toujours riches d'enseignement autant pour les élèves du régulier que pour les élèves de l'adaptation scolaire.

Nous avons révisé notre plan de lutte à l'intimidation et à la violence à l'école. De nouvelles fiches de signalement ont été produites et seront diffusées à la rentrée 2018-2019.

Le mois de mai, reconnu pour favoriser l'activité physique, a connu un grand succès. Plusieurs activités ont eu lieu durant quatre semaines, entre autres, les activités de Sautons en cœur et du Grand défi Pierre Lavoie.

Nous avons clôturé la fin de l'année scolaire par une semaine ponctuée d'activités spéciales : un bingo estival, des activités physiques dans un parc du quartier et une kermesse qui ont su intéresser tous les élèves du préscolaire jusqu'à la 6<sup>e</sup> année.

Finalement, un changement a eu lieu à la direction de l'école. En effet, Madame Johanne Massie a quitté pour une retraite bien méritée. Monsieur Mathieu DesNoyers a été promu directeur d'une autre école. C'est Madame Nathalie Huchette qui assumera les fonctions de direction d'école. Cette dernière sera accompagnée par Madame Nathalie Savaria au poste de direction adjointe.

## **5. CONCLUSION**

Pour l'année 2018-2019 nous garderons le cap vers la mise en place des approches privilégiées par la continuation des objectifs et des moyens validés par les recherches de la convention de gestion et de réussite éducative. Un plan de formation orienté vers des pratiques validées en lecture, en écriture et en mathématique sera au programme pour l'année 2017-2018.

Nathalie Huchette  
Directrice

## Bilan du conseil d'établissement École Saint-Mathieu 2017-2018

---

Le Conseil d'établissement (CÉ) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Il est composé de cinq parents, de quatre enseignants, d'une représentante du service de garde et d'un membre du soutien. Le conseil d'établissement a été amené à adopter, à approuver, à donner son avis ou à être informé sur différents dossiers. En tout, le conseil a tenu huit séances régulières au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Parmi les dossiers qui ont fait l'objet d'information, de discussions, de propositions, d'adoptions ou de recommandations, mentionnons les suivants :

- Les règles de régie interne du conseil d'établissement;
- Les contributions volontaires;
- Les listes de cahiers d'exercices et de fournitures scolaires;
- Les frais exigés aux parents et les principes d'encadrement;
- Les activités extrascolaires;
- Les activités éducatives complémentaires;
- La grille des matières;
- L'allocation des sommes pour la mesure 30170;
- Les prévisions budgétaires
- Les critères de sélection de la direction;
- La distribution des locaux
- Les règles de régie interne du service de garde;
- La programmation des journées pédagogiques du service de garde.
- Le traiteur scolaire;
- Les photos scolaires;
- Les suivis au comité de parents;
- Les nouvelles allocations du MEES
- Le code de vie
- Le plan de lutte à l'intimidation
- La convention de gestion et de réussite éducative

La participation des membres a permis l'avancement des dossiers et la prise des décisions. De plus, le Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu a su maintenir une ambiance harmonieuse et propice au travail lors des séances. Il a donc été en mesure de remplir le mandat qui lui est confié en vertu de la Loi sur l'instruction publique.